

# Carrefour

*Avec Carrefour  
je positive !*

**Carrefour**   
SARAN

CENTRE COMMERCIAL 2601 - RN 20 45770 SARAN - OUVERT DU LUN. AU VEND. DE 9 H À 22 H, LE SAM. DE 9 H À 20 H



☎ 02 38 79 79 79

## ENTREPRISE GÉNÉRALE

à votre service  
depuis 1976



MAISON  
TRADI-PIERRE

155, rue d'Artois - OLIVET

☎ 02 38 69 14 22



42, rue de la Cabredée  
45750 ST-PRYVÉ ST MESMIN  
Tél. 02 38 66 67 18  
Fax 02 38 66 08 48

**EQUIPEMENT TECHNIQUE ENERGÉTIQUE  
TUYAUTAGE TOUTS RESEAUX  
EQUIPEMENT SANITAIRE  
STATION DE POMPAGE - ARROSAGE AUTOMATIQUE  
CLIMATISATION - ELECTRICITÉ INDUSTRIELLE**

Les Compagnons de l'Autoroute



Autoroute A 10 - Aire ORLÉANS/GIDY  
Tél. 02 38 79 02 10



**DERATISATION - DESINSECTISATION  
DESINFECTATION  
NETTOYAGE HAUTE-PRESSION**

Dépositaires de destructeurs électroniques d'insectes volants



**Ets SEROR et Fils (s.a.r.l.)**

155, rue de Coulvieux - 45520 GIDY

☎ 02 38 75 35 82 - Fax 02 38 75 39 49

30 ans d'expérience à votre service - Agréés S.R.P.V.  
Agréés par le Ministère de l'Agriculture (N° CE00043A)



**SOCIÉTÉ CIVILE PROFESSIONNELLE  
DE GÉOMÈTRES EXPERTS**

**Pierre V. LEVACHER**

ingénieur de l'école supérieure  
des géomètres et topographes

ET

**Gil CHENEAU**

Diplômé par le Gouvernement  
urbanisme D.E.S. d'aménagement local

419, Faubourg Bannier - ORLÉANS  
Tél. 02 38 73 91 91 - Télécopie 02 38 73 00 13

Adresse postale : B.P. 15 - 45409 FLEURY les AUBRAIS Cedex

**ACCUEILLIR, CRÉER, SAVOIR FAIRE**

*De la conception à la livraison*

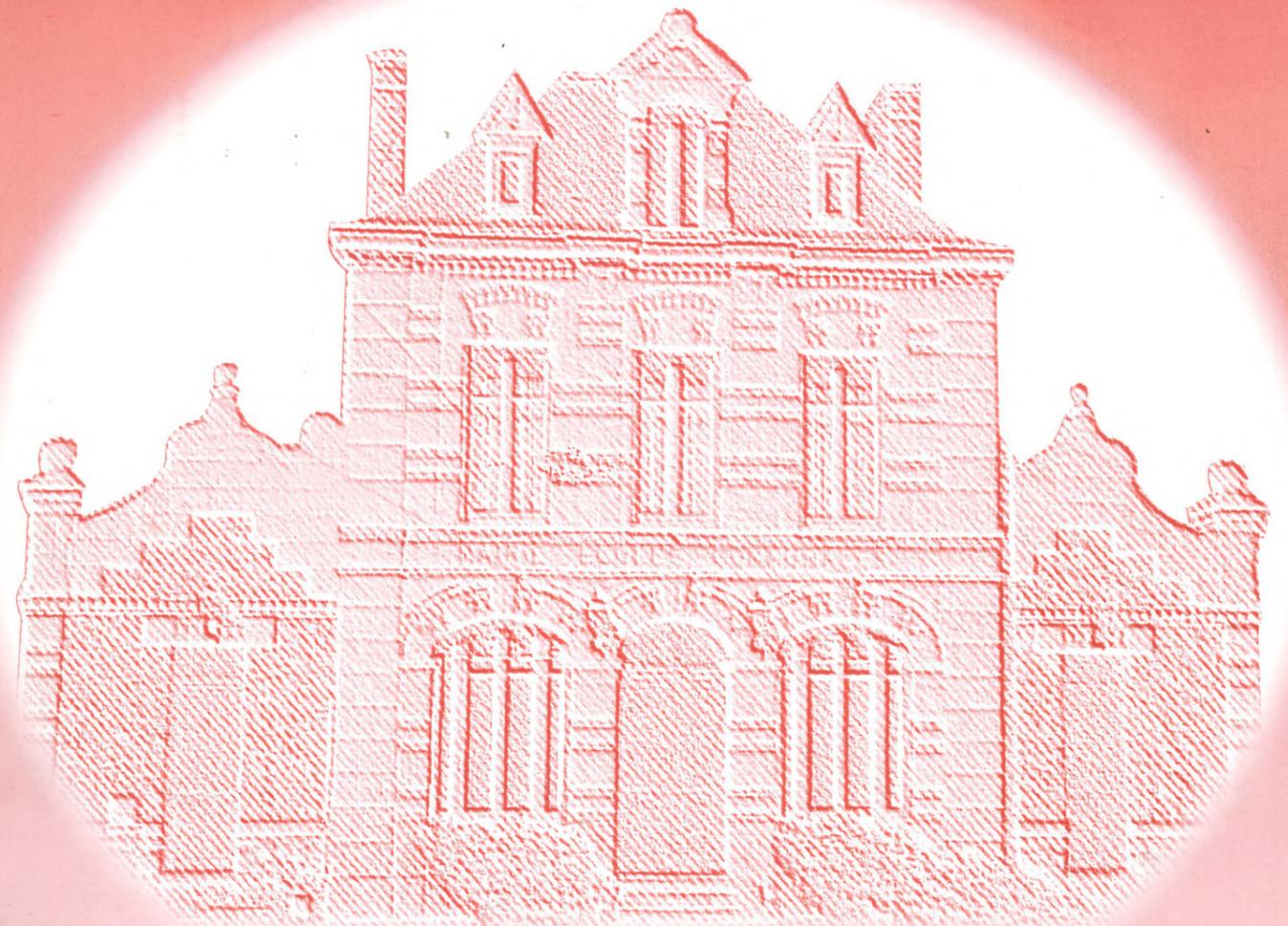


imprimerie copie 45

A partir du 1er janvier,  
venez nous rejoindre  
sur Internet  
[www.copie45.fr](http://www.copie45.fr)

6, rue Jean Bertin - Z.A. La Guignardière - BP 48 - 45430 CHÉCY  
Tél. 02 38 46 62 00 - Fax 02 38 86 88 10

# CERCOTTES



**BULLETIN  
MUNICIPAL**

**1999**

**N° 16**



## Auberge de la Forêt

RESTAURANT - BAR - HÔTEL

Tél. 02 38 75 41 11 - 45520 CERCOTTES

Menus à 99 F (vin compris)

145 F - 200 F - 250 F et carte

Menu affaires 185 F (vin et café compris)

Menu enfant - découverte des saveurs 73 F

- Plats cuisinés à emporter -

Ouvert le dimanche soir - Fermé mardi soir et mercredi

## TRANSPORTS BOUCHER S.A.

Spécialité : VRAC

9, Route Nationale 20 - 45520 CERCOTTES

☎ 02 38 75 44 80

7 JOURS SUR 7 **TAXIS** 24 H/24 H

Gérard LEFEVRE

ARTENAY

1, Grande Rue  
02.38.80.09.15

CERCOTTES

54, Rte Nationale  
02.38.75.40.27

VOITURES

06.09.38.44.55

Fax 02 38 80 44 74

2 voitures break et un mini-bus 9 places  
à votre disposition

**LA POSTE**

On a tous à y gagner

particuliers professionnels entreprises

Simplifiez vos envois avec  
**Les "Prêt-à-Poster"**

BUREAUX DE CERCOTTES :

40, route Nationale - Tél. 02 38 75 38 57

9 h 00 à 12 h - 14 h 30 à 17 h  
le samedi de 9 h à 12 h

## MÉCA CONCEPT 45

Réparations toutes marques  
Mécanique - Tôlerie - Peinture

Z.I. - 1230, rue de la Chaise  
45520 CERCOTTES

Tél. 02 38 75 41 72 - Fax 02 38 75 38 80

Ouvert de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h

## Carrosserie Automobile

TOLERIE - PEINTURE

Réparations toutes marques



Alain Lemoult

111, rue Charron  
45520 CERCOTTES  
Tél. 02 38 75 41 82



**TENDRON**  
TRANSPORTS  
LOCATION  
ENTREPOTS

**ORLÉANS** Tél 02 38 79 00 79  
Fax 02 38 74 07 83

**MONTARGIS** Tél 02 38 95 08 08  
Fax 02 38 95 08 09

**PARIS** Tél 01 48 67 42 80  
Fax 01 45 91 19 51



## Le mot du Maire



Il m'est agréable de vous remettre ce bulletin dont l'ambition est de rendre compte fidèlement des activités de la Commune.

Je tiens tout d'abord à attirer l'attention sur un phénomène qui est très préoccupant et devient insupportable, qui a aussi atteint notre Commune, les actes de vandalisme que subissent régulièrement les biens communaux. Actes maîtrisés ou non, il serait en conséquence bon que les parents de certains enfants veillent à leur responsabilité.

Je remercie la brigade de Gendarmerie de nous aider à faire respecter le bien d'autrui.

Les travaux entrepris à l'Ecole Maternelle ont été terminés comme prévu pour la rentrée de Septembre, ce qui a permis à Mme Sylvie THIERY, institutrice, d'accueillir les enfants dans un nouveau cadre moderne.

Une promesse de vente est signée avec ORLEANS SUD AUTO pour la vente du terrain industriel, route Nationale 20, anciennement station service SHELL démolie en 1991.

Nous allons avoir le plaisir d'accueillir l'Entreprise TENDRON à l'entrée Nord de la Commune. Un tourne-à-gauche a été en conséquence réalisé pour la desserte de cette entreprise.

L'immeuble du 48, route Nationale a été acquis et un bail emphythéotique sera signé avec l'O.P.A.C. du Loiret pour la réhabilitation des logements.

Dès le vote du budget 1999, nous allons entreprendre la réfection des trottoirs de la Nationale 20 ainsi que la rénovation de l'éclairage public. Ces travaux ont été retardés faute d'une part, de réponse de la Région Centre, puis d'une réponse négative de ladite Collectivité sur le dossier d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques. L'ancienne majorité régionale s'était engagée favorablement sur ce dossier.

Le ravalement de l'Eglise sera terminé...

La révision du S.D.A.U. se poursuit et rentre dans sa phase finale. Le contrat de pays Loire Beauce a rédigé sa chartre qui a été remise au Conseil Régional. Les réunions se poursuivent en sous-commissions pour connaître les besoins de chaque Commune afin d'envisager des programmes intercommunaux.

Je remercie les deux Adjointes qui suivent avec moi toutes ses réunions jusque tard dans la soirée. Les études du lotissement "du Chêne Brûlé" se poursuivent. Le début des travaux de viabilisation pourrait commencer après les vacances d'été.

Je voudrais avoir une pensée particulière pour Monsieur André CHARPENTIER qui fut mon Adjoint pendant douze années et qui nous a quittés en juillet dernier.

Je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux arrivants.

Merci aux Annonceurs publicitaires qui permettent la réalisation de ce bulletin ainsi qu'aux rédacteurs et à la Secrétaire de Mairie pour leur travail.

Je vous souhaite ainsi que le Conseil Municipal une Joyeuse Année !

Philippe SAVOURÉ-LEJEUNE

Le secrétariat de la Mairie assuré par Melle BAILLON est ouvert au public  
les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30  
☎ (répondeur) 02 38 75 41 06 - Télécopie 02 38 75 43 66



## Etat civil de l'année 1998

### Naissances :

GILBERT Bastien	17 Mars à St-Jean-de-Braye
ARBORE Florian	4 Avril à St-Jean-de-Braye
BOLANO Marine	7 Avril à Orléans
BEAUHAIRE Stanylas	8 Avril à Orléans
COURCELLES Mélissa	16 Mai à St-Jean-de-Braye
THAUVIN Maxime	25 Mai à St-Jean-de-Braye
PERNIN Eloïse	1er Juin à Orléans
VATAN Lisa	18 Octobre à St-Jean-de-Braye
LOISEAU Méline	17 Octobre à Orléans
JACQUET Guillaume	26 Octobre à St-Jean-de-Braye
CONDÉ Lukas	24 Novembre à St-Jean-de-Braye
THENAULT Allan	9 Décembre à St-Jean-de-Braye
JOURDAIN Emilie	15 Décembre à St-Jean-de-Braye

### Mariages :

GAULLIER Philippe et DECOBECQ Dominique	20 Juin
ROUX Sébastien et LAMMEL Angélique	11 Juillet
DA CUNHA Cédric et DOUCET Stéphanie	5 Septembre
MONEL Philippe et ROY Karine	3 Octobre

### Décès :

THENAULT Georges, 83 ans,	6 Février à Fleury-les-Aubrais
LEMAITRE Vve MILLET Marcelle, 84 ans	27 Avril à Orléans
VANNEAU Georges, 71 ans	12 Juin à Orléans
CHARPENTIER André, 74 ans	18 Juillet à Cercottes
REVAULT André, 85 ans	27 Octobre à Orléans
PENAGER Raphaël, 78 ans	11 Décembre à Orléans

### Additif - Bulletin - Etat Civil 1996 :

FURET Roger, 64 ans, décédé le 20 Décembre 1996 à Orléans.  
Arrivée de corps (au cimetière) :  
SELLIER née FOURMONT Odette le 31 Décembre 1996.

### Avis de mention de décès :

CHARRON Laurence, née le 15 Février 1905 à Cercottes.  
LEFIEVRE Jean-Jacques, né le 12 Octobre 1915 à Cercottes.  
GUILLEMOT Gérard, né le 5 Septembre 1942 à Cercottes.  
MILLET Raoul, né le 12 Janvier 1909 à Cercottes.  
DELSARD Laurent, né le 5 Mars 1912 à Cercottes.

## Ça s'est passé à Cercottes en 1998

### 9 Janv. Cérémonie des vœux

Les Conseillers Municipaux, les responsables des associations, chefs d'entreprises, autorités locales et administrations se sont réunis à la salle polyvalente, pour prendre part à la vingtième cérémonie des Vœux présidée cette année par Eric DOLIGÉ, Député-Maire et Président du Conseil Général du Loiret.

## Le recensement : une obligation légale

La loi du 28 octobre 1997 portant réforme du service national a suspendu l'appel sous les drapeaux MAIS LE RECENSEMENT RESTE OBLIGATOIRE. En 1998, les jeunes hommes nés en 1981 et 1982 se sont faits recenser.

A PARTIR du 1<sup>er</sup> Janvier 1999, tous les jeunes, garçons et filles, se feront recenser à 16 ans dans leur mois de naissance à la MAIRIE.

Une attestation de recensement leur sera remise. Le recensement sera suivi d'une journée d'Appel de Préparation à la Défense (A.P.D.) à l'issue de laquelle chaque jeune se verra remettre un certificat de participation.

Certificat de participation et attestation de recensement seront nécessaires pour l'inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (permis de conduire, C.A.P., B.E.P., Baccalauréat,... avant l'âge de 25 ans).

## Carte nationale d'identité Sécurisée

Depuis le 1<sup>er</sup> Septembre 1998, le timbre fiscal afférent à la délivrance de la carte nationale d'identité est supprimé.

La durée de validité est inchangée = 10 ans et la présence du demandeur est obligatoire du fait de la prise de l'empreinte digitale.

A COMPTER du 01/01/1999, il sera obligatoire de fournir un extrait d'acte de naissance (à demander au lieu de naissance accompagnée d'une enveloppe timbrée) deux justificatifs de domicile et deux photographies de face (tête nue).

## Passeport Européen

Présenter le livret de famille, la carte d'identité et fournir deux photographies de face.

Coût : 400 F. Durée de validité : 5 ans.

Ce fut l'occasion de dresser un bilan de l'année écoulée et d'évoquer les réussites et les problèmes économiques et administratifs de la Commune. Melle BAILLON, secrétaire de mairie, a ouvert la séance en mettant en évidence la réalisation d'un nouveau lotissement privé de 24 terrains à bâtir au hameau "La Touche" venant se rajouter aux 16 propriétés du lotissement du Buisson dont les constructions sont terminées...

Philippe SAVOURE-LEJEUNE, Maire a pour sa part soumis



### 17 Fév. Carnaval Ecole Maternelle

Monsieur Carnaval a été célébré à cœur joie à l'école maternelle. Ainsi sous un soleil printanier, les enfants ont commencé par investir la salle polyvalente où ils ont été maquillés et habillés. Accompagnés de leur institutrice, Mme LEPAGE, et de leurs parents, les enfants ont ensuite défilé dans les rues du bourg pour se rendre à l'école des grands où une guerre de confettis eut lieu. Les petits papillons sont finalement retournés à la salle polyvalente pour un réconfort et délicieux goûter.

### 15 Mars Elections Régionales et Cantonales

### 22 Mars Marche du Comité des Fêtes

De nombreux marcheurs se sont retrouvés sur les différents parcours tracés en forêt. A l'arrivée, le verre de l'amitié était servi par les organisateurs afin de remercier tous ces sportifs.

### 25 Avril Belote du Comité des Fêtes

### 26 Avril Fête des Fleurs

Cette nouvelle édition de la Fête des Fleurs a connu un succès grandissant : plus d'artisans et un public plus nombreux ont fait de cette journée une réussite.

au Député, Président du Conseil Général quelques dossiers épineux notamment la destruction du rail de l'aérotrain, la subvention pour l'eau potable,...

Eric DOLIGÉ, bien que satisfait du franc-parler du premier magistrat et de sa secrétaire, a répondu point par point en promettant de faire ce qui est dans son pouvoir.



### 16 Janv. Mr José CARDONNA, Conseiller Général du Canton d'ARTENAY est venu remettre aux enfants de la classe de Mr Jean-Luc FLAGEUL, partant en classe de neige à CHATEL (Haute-Savoie) une sacoche du Conseil Général.

### 25 Janv. Repas des Aînés

41 personnes de 65 ans et plus se retrouvent à l'Auberge de la Forêt ce dimanche midi pour partager le repas offert par le C.C.A.S. et assister au spectacle financé par le budget de la Commune.



Philippe SAVOURE-LEJEUNE, Maire, en compagnie de Melle BAILLON, secrétaire de Mairie, de l'Adjudant CARO et de son épouse, de conseillers municipaux, l'abbé BACONNET étant excusé, les convives ont dégusté un excellent menu.

Les anciens purent fredonner quelques chansons de la Belle Epoque en compagnie de l'Association RIGLO d'OLIVET.

### 8 Fév. Concours de Belote



### 8 Mai Armistice de 1945

Comme chaque année, la commémoration de l'indépendance nationale retrouvée et de la

victoire de la liberté appelle de notre part une attention particulière. Pavoisement des édifices publics, cérémonie devant le monument aux morts et son fleurissement font partie de ces célébrations de l'Anniversaire de la fin de la deuxième guerre mondiale.

## 19 Mai "Entrée en sixième"

Mr Gérard BONNEFOY, Mme GUILLAUM, et Mr DESBOIS du Collège André CHENE de Fleury-les-Aubrais sont venus présenter aux futurs collégiens leur Etablissement et ont ensuite reçu les parents. Mr Gérard BONNEFOY, principal, annonçait son départ pour le collège de Saint-Florent-sur-Cher (dans le Berry).

## 31 Mai 10ème Tournoi de Football à 7

Près de 14 équipes, plus de 200 spectateurs, une tombola plus généreuse que jamais et une très bonne ambiance sportive, tous les ingrédients étaient réunis pour fêter le 10ème anniversaire du "Tournoi à Sept" organisé par l'A.S.M. Section Football.

Le stand de l'Ecurie d'ORLÉANS et celui de LA POSTE ont étoffé davantage les parures festives afin d'honorer la pratique du ballon rond, coupe du monde oblige.



Les équipes se sont néanmoins affrontées toute la journée et les averses passagères n'ont pu que rafraîchir les 150 joueurs.

Mr le Maire est venu remettre les coupes. Toutes les équipes furent récompensées et davantage les finalistes que voici : (1) Les vélos du Loir-et-Cher (2) Rebréchien (3) La Chapelle (4) Fritouille.

## 5 Juin Voyage annuel du Centre Médico-Social

12 personnes ont pris ce vendredi le car pour se rendre à RAMBOUILLET pour la visite de la Bergerie Nationale le matin. Le midi, le déjeuner était prévu au restaurant "La Biche" et l'après-midi se termina par la visite du Château de Breteuil à Choisel (vallée de Chevreuse).

## 12/13 Juin Cirque des Ecoles

Pas de kermesse cette année, mais deux représentations. Les élèves, sous un chapiteau, ont joué tous les rôles que l'on puisse imaginer. Les petits équilibristes, les trapézistes, les jongleurs, les clowns ont arraché des applaudissements bien mérités.

Les 60 élèves ont été initiés au métier et à l'art du cirque par la compagnie "Les Chefsons" de la Maison des acrobates la semaine précédente.

Le spectacle était composé d'une partie enfants et d'une partie professionnels et il était difficile de ne pas succomber sous les charmes de cette troupe et des artistes en herbe qui avaient gracieusement préparé leur tour de piste.



## 14 Juin Tournoi de Tennis

## 20/21 Juin Fête et Feu de St-Jean

Malgré la Coupe du Monde de Football, le Feu de St-Jean a réuni une nouvelle fois un important public. La soirée était animée par le Groupe Folklorique "Les Cahbis".

Le dimanche, musique et sport étaient à l'honneur : après une démonstration de guitare avec les élèves de Mr PERRAULT, le Judo Club d'Artenay.



## 29 Juin Remise des dictionnaires et atlas

Lors d'une sympathique cérémonie qui s'est tenue dans la cour du primaire, Monsieur le Maire a procédé à la traditionnelle remise des dictionnaires ou atlas. C'est ainsi que Alexis CARO, Anthony COMPAIN, Cécile DEDINGER, Jonathan SEJOURNE, Maximilien GAY, Gwenaëlle PIGNOUX, Mehdi TALHAOUI, Simon BARRERE, Yann DUMONT, se sont vus remettre cet outil pédagogique souvenir de l'Ecole élémentaire.

Ce fut aussi l'occasion de dire au revoir à Nicole LEPAGE,



institutrice de la classe maternelle depuis septembre 1978. En effet, elle va intégrer l'école maternelle d'Artenay fai-

sant suite à sa demande.

Monsieur le Maire lui a remis la médaille de la ville et un vase muni d'un bouquet de fleurs.

L'après-midi se termina ensuite par un goûter et un jus d'orange.

## 9 Juil. Circulation bloquée

Un ensemble routier néerlandais circulant sur l'autoroute A10 dans le sens Paris-Provence, à hauteur de GIDY, a perdu le contrôle de son véhicule lorsque l'un de ses pneumatiques a éclaté. Le poids lourds, qui transportait trois tracteurs routiers, percuta tout d'abord un panneau de signalisation puis l'une des quatre piles du pont. Sur les quatre piliers formant une pile, le premier est complètement écroulé et le second touché.

Une déviation est alors mise en place et CERCOTTES fut bloqué aussi bien sur la nationale 20 que sur la route départementale 102 (route de Gidy) : axes routiers qui ont servi d'itinéraire de délestage.

## 13 Juil. "Feu d'artifice"

Après avoir remis un lampion à chaque enfant au local des pompiers route de Gidy et accompagné de la musique de GIDY, la retraite aux flambeaux défilait dans les rues du village avec une halte dans le lotissement de la Gibelotterie, encadrée par la Gendarmerie.

C'est ensuite vers 11 heures, au retour, que la municipalité assistée des Sapeurs Pompiers ont tiré un superbe feu d'artifice qui a ravi la foule.

La soirée s'est terminée à la salle polyvalente pour le bal où l'on pouvait aussi se ravitailler (buvette, crêpes...).

## 14 Juil. Fête Nationale

Pas d'organisation cette année en raison du pont de quatre jours et du peu de participants l'année passée (pont de trois jours).

## 20 Juil. "Maisons fleuries"

Les membres du Comité Départemental du Fleurissement en compagnie de Mr LECAS, 2<sup>ème</sup> adjoint, visite les maisons et potagers fleuris.

## 25 Juil. Voyage annuel du Comité des Fêtes et des Sapeurs Pompiers à St-Fargeau

## 31 Août Réunion des Parents du Collège

Lors d'une réunion d'information à la salle polyvalente, les élèves et leurs parents ont pris connaissance des nouvelles dispositions sur la rentrée scolaire au collège André Chêne de Fleury-les-Aubrais.

Pour l'assemblée, ce fut l'occasion de faire connaissance avec Mme MEINIER Angélique, nouveau principal qui vient tout juste de prendre ses fonctions. C'est Mme GUILLAUME Germaine, principal adjointe, qui a du alors exposer les grands principes de la rentrée.



Mr SAVOURE-LEJEUNE, Maire entouré de Melle BAILLON, Secrétaire de Mairie, de Mr SURAND, 1<sup>er</sup> adjoint, a pour sa part insisté sur la discipline qu'il faut observer dans le car de transport scolaire. Les élèves devront être en possession d'une carte personnalisée.

## 6 Sept. Concours de boules des Pompiers

Ce dimanche, ce sont près de 50 doublettes qui ont participé à ce concours où la bonne humeur régnait.

## 16 Oct. Piqûre anti-grippe des aînés

Ce vendredi ce sont 34 personnes de 65 ans et plus qui se sont retrouvées à 8 h 30 à la Mairie pour se faire vacciner gratuitement par le Docteur LEFEVRE du Cabinet médical de CHEVILLY contre la grippe.

## 23 Oct. "Halloween"

Ce vendredi, la classe maternelle s'était déguisée. Le temps ne permit pas de récolter les bonbons chez les particuliers (voir page "Education").



# A Cercottes en 1998



## 24 Oct. Soirée coq au vin de Cercottes Détente (Gym)

Cette année, l'appel lancé fut plus suivi puisque 153 kg de denrées non périssables furent déposées en Mairie et emportés par les employés communaux à ORLEANS, 4, rue des Hannequins - Merci aux donateurs.



## 26 Oct. Distribution gratuite de raticide

Des sacs de blés empoisonnés, financés par la Commune, sont distribués chaque année par les Ets SEROR de GIDY devant la Mairie de 8 h à 11 h.



## 4 Nov. Réunion publique

Cette réunion était organisée pour présenter l'aménagement du futur quartier du chêne brûlé qui s'étendra sur plusieurs années et qui sera réalisé par des aménageurs privés (voir page Urbanisme).

Une Information Municipale a été distribuée dans les boîtes aux lettres annonçant cette réunion.



## 11 Nov. Armistice de 1918

Il a quatre-vingt ans prenait fin la terrible épreuve que fut pour la France, l'Europe et le Monde, la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale. Le dernier soldat français tombera à 10 h 50 le 11 novembre. La guerre était finie. La France retrouvait l'Alsace et la Lorraine... 1 million 400 000 morts - 600 000 invalides.

Un quart de jeunes ayant entre 18 et 25 ans fauchés... Mais au-delà de la cruauté des chiffres, rendre hommage "aux poilus", à tous les soldats, ceux venus de France, des D.O.M.-T.O.M. d'aujourd'hui, d'Afrique, d'Indochine, ceux venus aussi d'Amérique, d'Océanie et des autres pays d'Europe pour défendre notre liberté, c'est restituer le sens de leur engagement".

Extrait du message du Secrétariat aux Anciens Combattants lu par Ph. SAVOURE-LEJEUNE, Maire, au monument aux Morts rue Charron.

Cette cérémonie se termina par un vin d'honneur à la salle polyvalente.



## 25/29 Nov. Banque alimentaire du Loiret



## 5 Déc. Sainte-Barbe des Pompiers

En présence de Mr SAVOURE-LEJEUNE, Maire, du Maréchal des Logis Chef LAURELUT et de son épouse, les Sapeurs Pompiers de CERCOTTES ont honoré dignement leur Sainte Patronne.



## 12 Déc. Distribution des colis de Noël

Mr AUDEBOURG Jacques, Garde-Champêtre, distribua aux 30 personnes de 75 ans et plus le colis de Noël offert par le Centre Médico Social de la Région d'ARTENAY (subventionné par la Commune).



## 17 Déc. Arbre de Noël des Ecoles

"Terrine de faisan - Médaille de saumon rose au coulis d'endives - Pomme croquette - Chanteneige - Bûche de Noël et Papillote" tel était le menu proposé aux 64 enfants de l'Ecole à la cantine et qui avaient répondu en grand nombre à l'invitation.

Les institutrices, Mr le Maire et la Secrétaire de Mairie étaient aussi présents ce qui permit de poursuivre par le spectacle du clown "Lulu" dans l'après-midi. Ce spectacle aux couleurs carnavalesques du Brésil avec ses congas et ses bandes musicales a fait vivre un moment inoubliable avant la venue du Père Noël qui distribua à chacun un sachet de friandises... Vint ensuite le traditionnel pain au chocolat et jus d'orange pour clôturer cette journée "gavée" de gaieté.



# Elections



GIDY, HUETRE, LION EN BEAUCE, RUAN, SOUGY et TRINAY.

6187 électeurs étaient inscrits sur les listes électorales pour ces élections.

## CERCOTTES

### DIMANCHE 15 MARS 1998 - 1<sup>er</sup> tour

Inscrits : 510 - Votants : 346 (67,84 %) Nombre de suffrages exprimés : 312

#### Résultats :

- PAILLET Philippe (Dv D.) 141 voix
- RABIER Laurent (P.C.) 44 voix
- JAMBARD Michel (F.N.) 66 voix
- CHEVOLOT Bernard (Dv G.) 61 voix

### DIMANCHE 22 MARS 1998 - 2<sup>e</sup> tour

Inscrits : 510 - Votants : 297 (58,23 %) Nombre de suffrages exprimés : 312

#### Résultats :

- CHEVOLOT Bernard (Divers Gauche) 90 voix (32,8 %)
- PAILLET Philippe (Divers Droite) 184 voix (67,2 %)

Philippe PAILLET, agriculteur de 60 ans, Maire de la Commune de CHEVILLY depuis 1983, a été élu Conseiller Général du Canton avec 1984 voix (54,2 %) sur 3850 votants (62,2 %).

Il a bénéficié de la majorité départementale.

Mairie de CHEVILLY  
26, rue de Paris - 45520 CHEVILLY

Eric DOLIGÉ, candidat R.P.R., conserve la présidence de l'Assemblée Départementale.

#### Composition de l'Assemblée :

Parti Communiste : 4 sièges - Parti Socialiste : 9 sièges  
Divers Droite : 7 sièges - U.D.F. : 8 sièges - R.P.R. : 13 sièges

#### CONSEIL GÉNÉRAL DU LOIRET

24, rue Eugène Vignat - 45000 ORLÉANS

## CONDOLÉANCES

Monsieur André CHARPENTIER est décédé le 18 juillet 1998 à l'âge de 74 ans, à son domicile à CERCOTTES.

Avant tout cheminot (chef poseur), il a été élu Conseiller Municipal en 1977 et aussitôt Adjoint et ce jusqu'en 1989.

Il assurait encore des fonctions municipales en tant que membre du Centre Communal d'Action Sociale et de la Commission de Révisions de la liste électorale.

**En FRANCE, le vote est libre et facultatif.  
Chacun est libre d'exercer son droit de vote.  
Mais pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de son lieu de domicile.  
Les inscriptions sont reçues tout au long de l'année dans les Mairies.**

## ELECTIONS REGIONALES

### DIMANCHE 15 mars 1998

Inscrits : 510 - Votants : 344  
Nombre de suffrages exprimés : 313

#### Résultats :

- "L'Avenir au Cœur de la Région"  
Tête de liste : Pascal GUÉRIN 28 voix
- "Liste Front National Votre Sécurité et les Français d'abord"  
Tête de liste : Maurice ÉTIENNE 62 voix
- "Lutte Ouvrière soutenue par Arlette LAGUIER"  
Tête de liste : Christiane HAUCHERE 21 voix
- "Liste de la Gauche Plurielle"  
Tête de liste : Marie-Madeleine MIALOT 73 voix
- "Environnement et Libertés"  
Tête de liste : Bruno DUVAL 6 voix
- "Unis pour le Loiret - Liste RPR-UDF"  
Tête de liste : Annick COURTAT 99 voix
- "Génération Ecologie"  
Tête de liste : Martine PAUDEX 24 voix

## ÉLECTIONS EUROPÉENNES

### DIMANCHE 13 juin 1999

Les prochaines élections auront lieu dans tous les États membres de l'Union Européenne. Plus de 270 millions d'électeurs désigneront, au suffrage universel direct les 626 députés qui les représenteront au Parlement européen à STRASBOURG. Il constitue avec la Commission et le Conseil, l'une des trois principales institutions de l'Union européenne. A ce titre, il adopte les directives et règlements européens.

**Les 87 députés européens de la France sont élus tous les 5 ans.**

#### LA CITOYENNETÉ EUROPÉENNE

Le traité de Maastricht a institué, pour tous les ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne, une citoyenneté européenne qui complète les citoyennetés nationales sans les remplacer.

Ainsi, si vous êtes ressortissant allemand, autrichien, belge, britannique, danois, espagnol, finlandais, grec, irlandais, portugais ou suédois, vous avez le droit de voter et d'être élu en FRANCE lors des élections européennes du 13 JUIN 1999. Ces Citoyens ont aussi le choix de ne pas voter en France et continuer à voter dans leur Etat d'origine.

## ÉLECTIONS CANTONALES

Le canton d'ARTENAY comprend les Communes d'ARTENAY, BUCY LE ROI, CERCOTTES, CHEVILLY,



## AU CONSEIL MUNICIPAL EN 1998

- Extraits -

### 19 FEVRIER

- Location du pavillon 50, route Nationale à M. et Mme J.M. LOUVET.
- Désignation des tours de rôle pour les élections régionales et cantonales
- Demande de subvention D.G.E. pour les travaux d'agrandissement de l'école maternelle.
- Demande de subvention de l'Etat pour le dossier d'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique.
- Le dossier FACE ayant été accordé par le Conseil Général du Loiret et les services de l'Equipement exigeant de réduire de 7 mètres la largeur de la Nationale afin que tous les réseaux soient sous trottoirs (surcoût de 1 000 000 F).
- Achats groupés pour les sapeurs pompiers (voir finances).
- Décide de vendre à ORLEANS SUD AUTO le terrain industriel, route Nationale 20, d'une superficie de 5 000 m<sup>2</sup>.
- Création d'un poste d'agent d'entretien à temps complet pour l'embauche de Michel MOLLET, agent d'entretien en contrat depuis le 15 mars 1997.
- Pas de subvention de fonctionnement aux écoles privées mais participation aux classes de neige.
- Décide de vendre les coupes de bois (élagage des chemins en forêt) effectuées par les employés municipaux (150 F le stère).
- Présentation des plans de l'entreprise TENDRON et du bâtiment industriel ORLEANS SUD AUTO.

### 30 MARS

- Adopte le compte Administratif de l'exercice 1997.
- Vote le budget primitif 1998 qui avait auparavant été préparé en Commission Générale (voir finances).
- Décide de reconduire la convention avec l'U.F.C.V. du Loiret pour l'organisation d'un Centre de Loisirs à GIDY (coût : 100,17 F par jour par le Centre et 231,50 F par jour pour le mini-camp) et arrête les participations demandées aux parents : 74,00 F (1 enfant), 120 F (2 enfants) par jour et 165 F par jour pour le mini-camp.
- Faute de concertation au vu de l'implantation et vu l'état d'avancement du dossier, décide de ne pas adhérer au projet du SIVU proposé par la commune de GIDY pour la construction près de son stade actuel d'un ensemble sportif.
- Accord de subvention DGE pour les travaux de l'école maternelle d'un montant de 190 270 F.
- Décide le principe de la reprise des espaces communs du lotissement de la Gibelotterie et du Buisson.
- Informe que le contrôle "Amiante" des bâtiments publics a été effectué par la Sté AMIATERM.
- Réfection du briquetage à l'intérieur de la chaudière de la Mairie.

### 6 JUILLET

- Décide de lancer un appel d'offres ouvert pour l'aménagement d'un tourne-à-gauche Nationale 20.
- Sollicite le concours de la D.D.E. subdivision ORLEANS Nord pour la maîtrise d'œuvre des travaux.
- Informe que Michel MOLLET a refusé le poste d'agent d'entretien proposé considérant que le salaire proposé n'était pas suffisant.
- Décide de ne pas augmenter le prix du ticket de restauration scolaire et du ticket de garderie.
- Compte-tenu des deux seules inscriptions reçues pour le centre de loisirs, décide de ne pas assurer le transport à GIDY.
- Décide de ne pas poursuivre la décision d'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique décidée par délibération du 10 octobre 1996 compte-tenu du refus de subvention de l'Etat, du Conseil Régional (coût restant à charge de la Commune 3 927 000 F TTC subvention du Conseil Général du Loiret et participation de France Télécom déduites).
- Décide de la réfection seule de l'éclairage public et des trottoirs.
- Donne lecture d'un courrier déposé en Mairie le 26 juin contresigné par environ 60 personnes sur "l'insécurité grandissante dans le quartier Est".
- Décide de ne pas être associé à la révision du P.O.S. de GIDY.
- Inspection des Sapeurs Pompiers par le Colonel MORIN du SDISS.
- Le conseil demande à intégrer le corps des Sapeurs Pompiers volontaires de CERCOTTES au Corps départemental.

### 10 SEPTEMBRE

- Décide de vendre le pavillon 50, route Nationale ou à défaut de le louer avec un bail précaire et révocable.
- Signature de l'acte notarié pour l'acquisition de l'immeuble 48, route Nationale le 20 mai 1998.
- Le conseil redélibère sur la décision du Conseil Municipal prise le 25 juin 1997 pour confier à l'O.P.A.C. du Loiret la réhabilitation des logements locatifs au 48, route Nationale en signant un bail emphytéotique - a voté contre : J.F. CAILLAUD - se sont abstenus : J. GALERNE, R. CATEL, Ch. FANON.
- Approuve les décisions de la Commission d'Appel d'Offres pour les travaux du tourne-à-gauche sur la Nationale 20 et retient les entreprises EUROVIA CENTRE LOIRE pour le lot voirie, l'entreprise BORHNAUSER MOLINARI pour le lot signalisation tricolore et l'entreprise SOMARA pour le lot signalisation verticale et horizontale.
- Décide de confier la mission de coordonateur SPS à la SARL ECS d'AMILLY pour lesdits travaux.
- Réception du chantier de l'école maternelle le samedi



- 29 août 1998 et état des travaux effectués non prévus à l'appel d'offres.
- Sollicite le concours de la D.D.E. pour les travaux de réfection des trottoirs et de la D.D.Agriculture pour la partie éclairage public de la Nationale 20.
- Le Groupe d'art floral reprend le statut de l'association des Jeunes Cercottois. Voir association.
- Lecture d'une pétition pour un local "jeunes".

### DECEMBRE

- Décide de modifier les limites Nord de l'agglomération route Nationale 20.
- Autorise M. le maire à signer la convention de concession de GAZ DE FRANCE pour une durée de 25 ans.
- Entérine l'avenant au transport du Collège de FLEURY LES AUBRAIS fixant le prix de la journée à 821,22 F TTC.
- Renouvelle son adhésion à l'ANATEEP et à l'ADATEEP pour les transports scolaires, péri et post scolaires.
- Octroi d'une subvention de 53 062 F par le Conseil Général provenant des amendes de police.
- S'engage à réaliser les travaux de réfection de trottoirs.
- Information donnée que l'intégration au Corps départemental des Sapeurs Pompiers entraînera une contribution complémentaire de 61 600 F.
- Décide de verser à M. Dominique PRIEUR, receveur municipal l'indemnité de Conseil de 2 556 F sollicitée.

## SYNDICAT

### LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX GIDY-CERCOTTES-HUÊTRE

Mairie de GIDY - Tél. 02 38 75 35 98

#### Réunion du 27 mars 1998 :

- Adoption du Budget Primitif 1998.
- Une subvention de 680 000 F est accordée par le Conseil Général au titre du FNDAE pour les travaux de changement de canalisations le long de la Nationale 20 à CERCOTTES.
- Changement de l'armoire électrique du château d'eau de GIDY.
- Travaux de renforcement de la défense incendie aux Laboratoires SERVIER.

#### Réunion du 26 juin 1998 :

- Marché négocié d'un montant de 297 339 F pour les travaux confiés à l'Entreprise SOGEA de FLEURY-LES-AUBRAIS pour l'extension du réseau d'eau à CERCOTTES (bouclage avec la Nationale 20 à partir de la canalisation de diamètre 200 mm de la route de l'Épinette) pour l'alimentation de l'Entreprise TENDRON et permettre l'extension du réseau à l'Est de la Commune.

- Résultats de la consommation (facturation 1998) :
  - GIDY : 74461 m<sup>3</sup>.
  - Ets SERVIER GIDY : 74 038 m<sup>3</sup> (84 998 m<sup>3</sup> en 1997)
  - Aire de service A10 : 38 498 m<sup>3</sup>
  - CERCOTTES : 43 242 m<sup>3</sup> (45 822 m<sup>3</sup> en 1997)
  - HUÊTRE : 19 722 m<sup>3</sup>
- Enquête publique du 18 mai au 23 juin 1998 sur les périmètres de protection des châteaux d'eau.

#### Réunion du 6 novembre 1998 :

- Adoption du budget supplémentaire 1998
- Abandon du projet de remplacement des canalisations d'eau potable et de réfection des branchements à CERCOTTES.
- Participation de 70 000 F de l'Entreprise TENDRON (CERCOTTES).
- Décide de ne pas augmenter le prix de vente de l'eau pour l'année 1999 :
  - de 0 à 100 m<sup>3</sup> : 3,20 F
  - de 101 à 500 m<sup>3</sup> : 2,90 F
  - au-dessus de 500 m<sup>3</sup> : 2,50 F
  - Ets SERVIER : 2,30 F
  - S.A.U.R. SOUGY : 2,70 F
  - Aire de service A10 : 2,60 F

Location de compteurs : 20 mm = 62,55 F.

## LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE RAMASSAGE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DE LA REGION D'ARTENAY

Mairie d'ARTENAY - Tél. 02 38 80 40 17

#### Réunion du 30 mars 1998 :

- Adoption du budget primitif 1998 et fixation des cotisations des communes : **245 F par habitant (pas d'augmentation) pour un ramassage par semaine.**

Le Syndicat ne prenant pas en charge les dépenses relatives à l'enlèvement des "grosses ordures" ou objets encombrants, il est donc demandé à chacun de porter lesdites ordures dans les déchetteries.

Celle du Canton est située à ARTENAY, route de Neuville aux Bois (près de la station d'épuration) et est ouverte les LUNDIS et SAMEDIS de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.

Le ramassage des Ordures ménagères a lieu le mardi matin et a été confié à l'Entreprise ONYX Centre de CHAINGY par le Syndicat intercommunal.

**Deux Conteneurs VERRE et PAPIERS sont à votre disposition près du terrain de football route de Gidy. Le financement de ces enlèvements est assuré par la commune.**



## D'importants investissements financés sans emprunt en 1998 et attribués par procédure de Marchés publics.

### Le budget de la commune

#### LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 1998

##### Acquisitions de matériels :

- pour l'école maternelle : un aspirateur,
- pour les employés : un poste à souder,
- pour l'école primaire : un tableau d'affichage extérieur
- pour les Sapeurs Pompiers : 10.006 F - 1 casque F1  
1 échelle à coulisse 2 plans, 1 commande nylon 25 m  
2 paires de bottes - 1 veste de protection - 2 tuyaux semi-rigide 0,25 m.

##### Acquisition d'immeuble (logements O.P.A.C.) :

48, route Nationale 20 à Melle SOULAS Paulette. Une subvention de la Région Centre a été accordée pour ce dossier "Cœur de Village" d'un montant de 140.000 F.

##### Bâtiments communal - Ecole Maternelle : 865.000 F

- agrandissement et réaménagement de la classe maternelle (rue de l'Eglise) :  
Architecte F. Skarbeck (13,75 %) : 87.496 F  
Coordinateur SPS (JC PELLETIER) : 17.246 F  
Frais "Appel Offres Ouvert" : 12.592 F  
Marchés avec neuf entreprises : 631.578 F  
+ raccordement à l'égoût + ouverture d'une porte sud + remplacement de la porte ouest en bois pleine par une vitrée en PVC dans la classe + antenne télévision et modification électricité + crépis des murs de l'ex jardin + installation d'une ligne téléphonique : 103.071 F  
et acquisition de mobiliers, matériel informatique, matériel de motricité etc. : 80.000 F  
Une subvention de l'ÉTAT a été accordée d'un montant de 192.000 F (D.G.E.).

**RAPPEL en 1997 : Deux fenêtres avec volets roulants ainsi qu'une porte en PVC remplaçant les fenêtres et volets en bois ainsi qu'une porte en bois dans ladite classe (côté ouest).**

##### Travaux voirie : 910.000 F

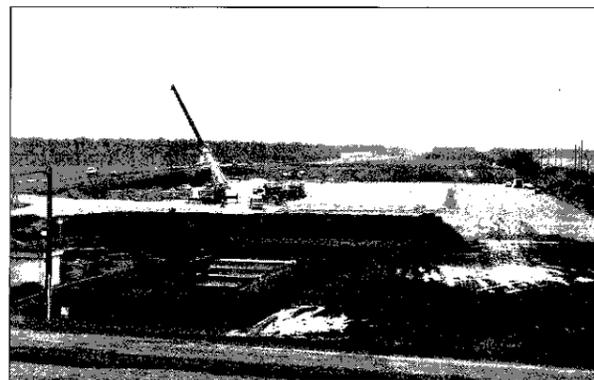
- Aménagement d'un tourne-à-gauche au nord de la Commune, route nationale 20 (Appel d'Offres Ouvert).  
Lot 1 - Voirie : EUROVIA Centre : 598.223 F  
Lot "Eclairage" BORNHAUSER MOLINARI : 261.901 F  
Lot "Signalisation" SOMARO : 76.920 F  
Coordinateur SPS : 5.608 F  
Maîtrise d'œuvre D.D.E. : (5,46 %)

**LE REMBOURSEMENT DE TVA AUX COMMUNES SE FAIT AVEC UN DÉCALAGE DE DEUX ANS ET SEULEMENT SUR LES INVESTISSEMENTS ET A UN TAUX MOINDRE QUE CELUI RÉGLÉ.**

**LES SECTIONS S'ÉQUILIBRENT hors opérations d'ordre et intégrant le résultat 1997 pour le FONCTIONNEMENT à 3.008.860 F, s'équilibrent pour 1998 à 5.936.367 F.**

#### DES DEGRADATIONS : ... QUI COUTENT

- Porte vitrée du vestiaire Football et panneau d'affichage du primaire éclatés avec des pétards,
- Vitre du spot au sol de l'éclairage de l'église,
- Banc en béton et poubelle, place de l'église,
- Classe verte : antenne télévision coupée, trous dans les parois, arrachage des prises extérieures,
- Dégradation de l'appentis sur le terrain près du Primaire,
- Espace vert de la Gibelotterie labouré par des mobylettes ou scooters,
- Vitraux à l'Eglise - vitres dans le parc,...
- Dévidoirs des WC du parc,
- Tags dans le passage souterrain qui venaient d'être repeint par la SNCF,
- Clôture SNCF coupée au coupe-boulons, etc...

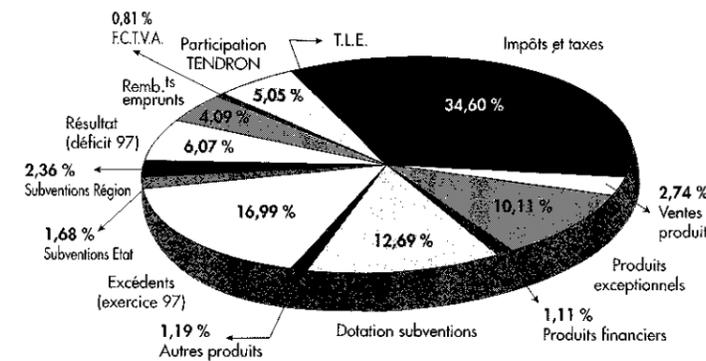


#### AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

comprend entre autres les dépenses suivantes :

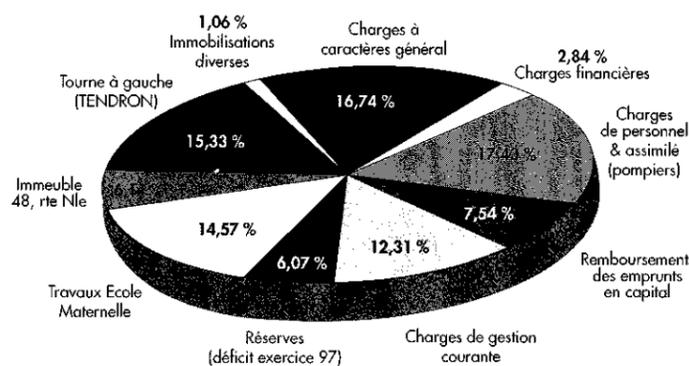
contingent départemental d'aide sociale	112 175 F
contingent départemental service incendie	36 500 F
syndicat intercommunal de la Retraite (28.000 F en 1997)	20 000 F
syndicat intercommunal ordures ménagères	168 600 F
révision du S.D.A.U.	4 733 F
syndicat intercommunal du Pays Loire Beauce	2 252 F
centre de loisirs UFCV (Juillet 1998)	10 000 F
Classe de neige à Chatel (Zélèves)	29 780 F
Classe de neige St-Paul-Bourdon Blanc	2 968 F
piscine (2 classes de primaire)	2 500 F
refuge des animaux de CHILLEURS AUX BOIS	718 F
judo club d'ARTENAY	700 F
bibliothèque départementale de prêt	625 F
foyer social du collège André Chêne	1 200 F
fondation pour la recherche médicale (dont 1.000 F de 1997).	2 000 F

#### RECETTES



Les décisions budgétaires prévisionnelles 1998 s'équilibrent en dépenses et en recettes à 5.936.367 F de fonctionnement et investissement cumulés.

#### DEPENSES



#### L'AMÉNAGEMENT DE LA GARE SNCF

Mise en place d'un abri voyageur, d'une installation d'un système d'information lumineux et sonore, passage souterrain repeint, clôture le long de la voie ont été financés par le Conseil Régional du Centre, par la SNCF et la Commune.

#### LE PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil Municipal décide de la création, modification et suppression des emplois qui sont organisés en différents cadres d'emplois. Les agents titulaires dépendants du statut de la fonction publique alors que les agents contractuels sont régis par le statut privé.

Le Maire nomme les agents, décide des avancements, promotion interne, exerce le pouvoir disciplinaire, etc...

La secrétaire de Mairie est chargée sous l'autorité du Maire de diriger l'ensemble des services de la Commune et d'en coordonner l'organisation.

#### Sont agents titulaires de la Commune :

- Mr AUDEBOURG Jacques, Garde champêtre principal,
- Melle BAILLON Josette, Secrétaire de Mairie,
- Mme BARANGER Chantal, Agent d'entretien qualifiée,
- Mr CAILLEAU Marcel, Agent d'entretien,
- Melle THIERY Christelle, Agent d'entretien,
- Mr MOLLET était employé à un poste contractuel.

Les taux d'imposition des 4 taxes directes locales n'ont pas été augmentés en 1998

Le produit fiscal desdites taxes est de 1.834.246 F.

- Taxe Habitation : 9,73 % = 333.739 F
- Taxe Foncière sur le Bâti : 17,04 % = 530.455 F
- Taxe Foncière sur le non Bâti : 42,20 % = 88.620 F
- Taxe Professionnelle : 9,22 % = 881.432 F.

#### LE BUDGET ANNEXE DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Ce budget 1998 intégrant le résultat de l'exercice 1997 s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 1.208.186 F. L'annuité de la dette s'élève à 308.691 F. Pour la 3<sup>ème</sup> année, du fait des recettes de Taxe de raccordement à l'égoût fixée à 10.000 F. (depuis 1986) par habitation neuve, ce budget s'équilibre sans subvention de la Commune. Le Conseil d'Administration a décidé d'acquérir le terrain situé dans l'emplacement réservé au P.O.S. prévu pour l'extension de la station d'épuration. Il a été aussi décidé de lancer une procédure de marché négocié après mise en concurrence pour choisir un bureau d'études qui réalisera une étude de diagnostic du réseau qui durera pendant un minimum 10 mois ainsi qu'une étude de zonage.

Il est rappelé que l'article L.35-10 du Code de la Santé Publique prévoit que "les agents du Service Assainissement ont accès aux propriétés privées pour contrôler les installations".

La Taxe d'Assainissement pour 1999 sera de 7,98 F./m<sup>3</sup>.

#### LE BUDGET DU CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES

Ce budget est financé principalement par une subvention de la commune (32.000 F) et permet d'offrir le repas annuel aux Anciens, de participer à hauteur de 100 F/personne au voyage du Centre Médico-Social de la région d'ARTENAY, d'assurer la vaccination contre la grippe, le transport au Centre Commercial de SARAN.

Le C.C.A.S. verse aussi des subventions : au Centre Médico-Social de la région d'ARTENAY (pour le colis de Noël et le voyage), à "Entraide Union", réseau d'actions gérontologiques coordonnées situé 3, place St-Privat à Epieds-en-Beauce et octroi des aides.

Une aide pour les familles nombreuses (3 enfants minimum) non imposables a été décidée lorsque les 3 enfants déjeunent à la cantine.

**RAPPEL** : 5 F. l'aller et retour pour se rendre au Centre Commercial CARREFOUR SARAN (participation inchangée depuis 1982 création de ce service) et GRATUIT pour les personnes de 65 ans et plus. Achat de tickets à la Mairie. Départ devant la Mairie à 9 h 20 les vendredis.

**A.D.M.R. - Entraide Union - Tél. 02 38 74 62 25**  
3, place St-Privat - 45130 EPIEDS-EN-BEAUCE

**Service de portage de repas, de soins infirmiers, de gardes, travailleuses familiales...**

**PRESENCE VERTE = La Télésecrétariat à domicile**  
11, av. des Droits de l'Homme - 45000 ORLÉANS  
Tél. 02 38 60 55 89.

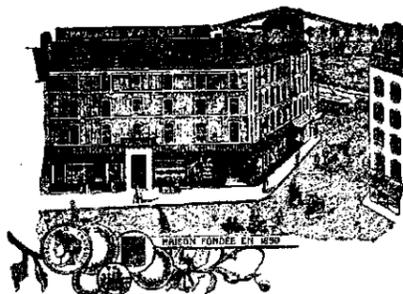
**AIDE SOCIALE DÉPARTEMENTALE**  
U.T.A.S. de Meung-sur-Loire - Tél. 02 38 44 46 08.

LA REVUE DU MOIS

3

## Prix des Chaussures VACQUET

Place de Châtelet, 9, en face les Halles, à ORLEANS



Tous les gens qui ont la bonne fortune de posséder et de lire notre journal depuis quelque mois connaissent maintenant les causes qui nous permettent de vendre nos chaussures meilleur marché qu'ailleurs à qualité égale et nous remercions beaucoup ceux d'entre eux qui nous ont fait la réflexion qu'au lieu de leur donner notre journal ils aimeraient mieux avoir le supplément d'escompte sur leurs achats en rapport avec le prix que ce journal nous coûte. Cette réflexion nous permet de répondre à tous que ce journal, tarif si utile à la clientèle, ne nous revient qu'à un centime pour 5 francs de vente; que ce centime d'escompte sur 5 francs que nous pourrions faire leur procurer tout à

Certes cette "page" ne concerne pas directement notre village de Cercottes mais ceux qui connaissent notre contrée savent que nos parents et grands-parents, lorsqu'ils allaient à Orléans pour faire leurs achats, se rendaient chez "VACQUET" pour choisir leurs chaussures. C'est l'histoire de cette famille qui est rapportée ci-dessous :

Tout commence à la naissance de JOHN, pardon JEAN, WACKETT né le ? ? ?

C'est qu'il ne figure sur aucun acte d'état civil ! Le seul acte vraiment authentique le concernant est son acte de baptême en l'église Saint-Roch de Paris (n° 423/ 16 juin 1834). Il est dit "fils de Thérèse WACKETT, marchande de modes, demeurant rue Villedot n°5". Sa marraine était "Charlotte BARTLOT, fille majeure, demeurant à Londres, représentée par Rose SMYTH, épouse de Guillaume WALSH, demeurant rue Duras n°7"

Au décès de Thérèse, sa nourrice le confie à l'Hospice des enfants trouvés (3 mars 1836). Plus tard Jean retrouvera cette nourrice qui lui donna quelques renseignements : elle avait vu plusieurs fois chez Thérèse un gentleman anglais auquel celle-ci donnait du "mylord". Quand elle parlait de Jean, Thérèse l'appelait toujours "mon petit Prince".

Selon toutes vraisemblances Jean serait le fils naturel d'un membre de la famille royale britannique mais la Reine VICTORIA a fait détruire pratiquement tous les documents relatifs à Jean. En l'état actuel des recherches Jean, né à la suite des liaisons des parents de la Reine VICTORIA, serait le

neveu ou même le demi-frère de la Reine VICTORIA car la mère de cette dernière avait une liaison avec son Chambellan John CONROY et elle contracta une maladie mystérieuse juste à l'époque de la naissance de Jean...

Jean, sans doute né le 14 juin 1834, est aussitôt conduit en France par Thérèse WACKETT qui est chargée de l'élever. Après le décès de cette dernière Jean est placé à Blacy, en Bourgogne, dans l'Avallonnais. Jean travaillera dans les carrières de la région et épousera Jeanne DEVOIR le 17 avril 1860. Ils auront neuf enfants, le sixième étant Edmond né le 14 septembre 1868.

Le jeune Edmond, tout en gardant les vaches, taillera des sabots qu'il vendra dans les environs. Les affaires étant prospères il sera obligé de faire faire des sabots et agrandira progressivement sa zone de vente. C'est ainsi qu'il arrive à Orléans (1888) et s'installe sabotier au 34 rue Saint Marceau en 1890. Le nom "francisé" devient VACQUET. En 1903 Edmond s'installe 9 place du Châtelet : de cette époque subsiste encore "la revue du mois" journal "impartial" distribué à tous les clients. La publicité ne date pas d'hier !

Le 13 juin 1908 : décès de Jean WACKETT au 25 rue de la Mouillère à Orléans.

N.B. : Nous voudrions remercier les membres de la famille Vacquet qui nous ont permis de consulter leurs archives et en particulier Christian Drufin qui est d'ailleurs l'auteur d'une pièce de théâtre relatant ce point d'histoire "un Wackett à Blacy".

## Gendarmerie Nationale

La surveillance générale est une des missions primordiales de la Gendarmerie. Pour assurer cette mission, la Brigade de Gendarmerie Territoriale implantée à CERCOTTES, dispose de huit militaires dont deux Gendarmes Auxiliaires :

- L'Adjudant Thierry CARO, Commandant de la Brigade,
- Le Maréchal des Logis Chef Arnaud LAURELUT, Adjoint au Commandant de Brigade.

Sont sous leurs ordres, les Gendarmes :

- Patrick RODRIGUEZ
- Philippe PIGNON
- Christophe NOËL
- Olivier DEVEAUX

ainsi que les Gendarmes Auxiliaires :

- Thomas PAJOT
- Sébastien GUILLERY.

Cette surveillance, qui est effectuée journallement, de jour comme de nuit, s'étend sur 11 298 ha dont 4 415 ha de forêt comprenant ainsi cinq communes : CHANTEAU, CERCOTTES, GIDY, ORMES et BUCY ST LIPHARD.

### Rappel

La Brigade de Gendarmerie de CERCOTTES est ouverte du lundi au samedi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00. Le dimanche et jours fériés de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00.

Malgré la fermeture des bureaux, une permanence 24 h/24 h répondra toujours à vos problèmes soit en faisant le 17 soit le 02 38 75 41 05.

Pensez-y, à 19 h 00 le téléphone de la Brigade de Gendarmerie de CERCOTTES est basculé au Centre Opérationnel de la Gendarmerie à ORLÉANS.

### "Les Gendarmes Adjoins arrivent !"

En effet, les premiers Gendarmes Adjoins, tous des anciens Gendarmes Auxiliaires, ont été affectés dans différentes unités à compter du 15 novembre 1998. Une transition en douceur entre conscription et volontariat.

La Gendarmerie a donc engagé 800 Gendarmes Adjoins en 1998. Pour l'année 1999, elle en recrutera 3 000 et dans les prochaines années, ce seront 8 000 jeunes qu'il faudra trouver tous les ans.

### Recrutement :

Le recrutement est donc ouvert à tous les jeunes français âgés de plus de 18 ans et de moins de 26 ans, sans condition de diplôme. Taille minimale de 1,70 m pour les hommes et de 1,64 m pour les femmes.

Par la suite, les sélections s'effectuent sur la base d'épreuves d'aptitude générale, physiques et psychotechniques.

Les demandes peuvent être déposées dans les Brigades Territoriales ou dans les Centres d'Informations et de recrutement de la Gendarmerie.

### Formation :

Durée totale de la formation : 16 semaines, dont

10 semaines en Centre d'Instruction et 6 semaines de stage pratique en unité de terrain sont nécessaires pour devenir Agent de Police Judiciaire Adjoint (art 21 C.P.P.).

### Missions :

Pour la plupart des Gendarmes Adjoins, missions de sécurité publique, activités de prévention et d'assistance aux côtés des Gendarmes d'active.



## Les Sapeurs Pompiers

Les sapeurs pompiers de la commune sont au nombre de 10 grâce à l'engagement de M. Raphaël MEAN en cours d'année. Les personnes désirant entrer au corps des sapeurs pompiers cercottois doivent s'adresser en mairie.

En 1998, le sapeur David CARO a été reçu au TGO (Techniques Générales de base) ainsi qu'à l'AFPS (Attestation de Formations aux Premiers Secours), de même pour le sapeur Sophie CRUCHET. Pour 1999, 3 stages sont demandés auprès de la direction départementale.

L'équipe de cross a été renforcée par David CARO et Raphaël MEAN. Le sapeur CARO, après une finale régionale et interrégionale, a fini 5e junior du Loiret. Ce dernier et Thierry MATHIEU participeront également à la course relais de Montargis avec l'équipe de Chevilly.

Le CPI a terminé à la 3e place, pour la saison sportive 1996-1997, des centres de premières interventions du département.

Les 16-17-18 septembre 1999, les sapeurs pompiers du Loiret organisent le 106e congrès national au parc des expositions et vous attendent nombreux.



TERRASSEMENTS • ROUTES • VRD • ASSAINISSEMENT • CARRIÈRES

Agence d'Orléans

Z.I. de la Saussaye - Rue de Gaucourt - ST-CYR-EN-VAL - 45075 ORLÉANS Cedex 2 - Tél. 02 38 76 45 00 - Fax 02 38 76 43 34



## EVOLUTION DES EFFECTIFS SCOLAIRES à chaque rentrée

**SEPTEMBRE 1963** : l'Ecole de CERCOTTES compte deux classes (derrière la Mairie) où se répartissent 82 élèves.

**SEPTEMBRE 1964** : ouverture de la classe enfantine, rue de l'Eglise, en faisant des travaux dans une partie de l'ancien presbytère inoccupé depuis 1963 suite au départ de l'Abbé MANCION et comprenant un logement de fonction.

**Puis fermeture en juin 1969 et réouverture le 15 septembre 1975** (avec suppression du logement de fonction pour agrandir la classe).

### Les institutrices :

Mme Chantal BEURIENNE de 15 septembre 1975 au 30 juin 1978.

Mme Nicole LEPAGE de septembre 1978 au 30 juin 1998.

### Distribution gratuite de lait à la classe maternelle (financée par la Commune) depuis 1980.

Septembre 1982 : 107 élèves - ouverture d'une 4e classe (implantation du préfabriqué derrière les deux classes du Primaire sinistré le 24 octobre 1983).

1984 : 109 élèves

1985 : 103

1987 : 94

1988 : 99

1989 : 87 dont 30 en Maternelle

1990 : 80 dont 29 en Maternelle

1991 : 82

1992 : 72 (fermeture d'une classe)

1993 : 91

1995 : 60

1998 : 62

1997 : 61

1998 : agrandissement de la Classe Maternelle en utilisant l'ex logement du garde-champêtre libéré depuis le 31 décembre 1996 (ancien presbytère).

### ANNEE SCOLAIRE 1997/1998 - 3<sup>e</sup> trimestre

Classe maternelle : Mmes Nicole LEPAGE et Nathalie AUGIS

Classe CP-CE1 : Mme Ariane LAVAIRES

CE2-CM1-CM2 : M. Jean-Luc FLAGEUL, directeur.

**13/03** : visite du musée de l'Ecole et la Maison Picassiette à CHARTRES : classe du CP-CE1.

**19/03** : visite au château de LA FERTE-ST-AUBIN avec la classe maternelle.

**26/03** : visite du Parc Floral d'ORLÉANS (maternelle avec la classe de Mme LAVAIRES).

Les lundis **du 23 mars au 14 juin**, le Primaire s'est rendu à la piscine de ST JEAN DE LA RUEILLE avec les Transports RVL (coût financé par la Commune).

**29/06** : remise de dictionnaires et atlas aux enfants quittant le Primaire (voir page "Ça s'est passé à Cercottes").

**Du 19 janvier au 28 février 1998** : classe de neige à CHATEL pour les CE2-CM1-CM2 (participation d'1/3 par le Conseil Général du Loiret et d'1/3 par la Commune) avec les Œuvres Universitaires du Loiret.



Durant la semaine du 8 au 14 juin la compagnie Chefsous de la Maison des Acrobates, formation agréée de l'Education Nationale, s'est installée à l'Ecole.

Montage du chapiteau, testé le matériel, participation aux différents ateliers, ont permis de narrer des liens d'amitié avec les cinq artistes...

Semaine qui se termina par deux représentations le vendredi soir et le samedi matin (voir page "Ça s'est passé à Cercottes").

### LES EFFECTIFS au 31 DECEMBRE 1998 :

65 enfants dont 14 sont domiciliés dans le Lotissement du Buisson et 11 dans le Lotissement "La Touche".

### CLASSE MATERNELLE

Depuis septembre 1998, la classe est assurée par Mme Sylvie THIERY assistée de Mlle Christelle THIERY et compte 27 élèves dont 7 Grande Section et 9 nés en 1995.

Les parents étaient invités à une porte ouverte samedi 26 septembre matin.

"Juste avant les vacances, nous nous sommes déguisés pour fêter Halloween. C'est la fête des sorcières. On devait ramasser des bonbons, en cognant chez les gens, avec tous les enfants de la grande école. On n'a pas pu parce qu'il pleuvait.



On est allé dans la salle des fêtes pour manger et boire... J'étais déguisé en squelette (Maxime) et moi en sorcière (Allyson, Cécilia et Margaux), Kelly aussi. Moi, j'étais déguisé en vampire (Raphaël)" - Texte écrit par les enfants de la Grande Section.

Mme THIERY sera remplacée dès le 12 janvier 1999 (congé maternité).

### ECOLE PRIMAIRE

Depuis la rentrée, la direction est assurée par Madame Ariane LAVAIRES (en congé maternité depuis octobre).

Actuellement les effectifs se répartissent ainsi : CP - CE1 - CE2, Mme LAVAIRES (remplaçante Mme BOUARD depuis le 3/11) : 18 élèves + 3 Grande Section Maternelle le matin.

CE2 - CM1 - CM2, Mme Gabrielle DENIS : 19 élèves.

Activités "piscine" à ST JEAN DE LA RUEILLE

les vendredis du 22 mars 1999 au 20 juin 1999

Le mardi 15 décembre la classe maternelle et les CE2-CM1-CM2 se sont rendus à CHAMBORD.

**LOTO DES ECOLES - DIMANCHE 10 JANVIER 1999** à la salle polyvalente, rue de l'Eglise

**REPRISE DES ACTIVITÉS U.S.E.P.** (voir page des associations)



### LES PARENTS D'ÉLÈVES :

Le vendredi 14 octobre 1998 se déroulaient les élections des Parents d'Élèves.

#### Sont élus :

Titulaires : Mme GUDIN - Mme PICARD - M. BOUCLET

#### Suppléants :

Mme GOUAIS - Mme OZENNE - Mme TILLIER.

Les représentants des parents d'Écoles ont écrit à l'inspecteur académique, Monsieur AUBRY, s'inquiétant des remplacements successifs "3 enseignants en trois semaines" pour la classe de Mme LAVAIRES durant le mois d'octobre.

### LA RESTAURATION MUNICIPALE

La cantine scolaire a été créée en septembre 1974 et était assurée par Mme Suzanne ERNANDES jusqu'au 30 juin 1979. Les repas étaient préparés par la cantine de GIDY jusqu'en 1980 puis par la ville d'ORLÉANS et par la Sté SODEXHO de septembre 1981 à juin 1985.

Depuis, ce service est assuré en liaison froide par la SOCOGERE D'AMILLY, dénommée maintenant Centre Français de Restauration "Le Poêlon d'Argent". Sous la direction de Mme BARANGER depuis le 13 septembre 79 et avec l'aide de Mlle THIERY depuis janvier 98.

La vente des tickets : 18,50 F (non augmentés depuis 3 ans) a lieu les LUNDIS et VENDREDIS en Mairie.

**RAPPEL** : il est demandé à chaque enfant d'apporter une serviette de table propre chaque lundi et de REMETTRE LES TICKETS mentionnés du nom et prénom de l'enfant AUX INSTITUTRICES EN DEBUT DE SEMAINE.



### LE RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 1999

Une photographie de la population des 36 500 Communes de FRANCE.

Recenser la population, c'est d'abord la compter. C'est aussi connaître sa structure par âge, les professions exercées, la formation reçue, les conditions de logement, etc...

A PARTIR DE MARS 1999, un agent recenseur viendra vous voir. Il sera muni d'une carte Officielle.

**LE RECENSEMENT EST OBLIGATOIRE.** Tout refus de réponse ou toute réponse volontairement inexacte peut entraîner une peine d'amende.



Le 20 juin 1998, "on n'était pas encore les champions" mais le "Poëlon d'argent" fournisseur des repas de la cantine en liaison froide nous avait confié un jeu avec remise de cadeaux : affiches, ballons, ... furent gagnés.

## ACCUEIL PERI et POST SCOLAIRE (route de Gidy)

Fonctionnement de 7 h 30 à 8 h 50 et de 16 h 30 à 18h00 à la classe verte (B.C.D.), ce sont une vingtaine d'enfants cette année qui ont déjà fait l'expérience soit régulière ou occasionnelle de ce service municipal assuré par Mme BARANGER et moyennant une participation de 10 F le ticket (à acheter auparavant en Mairie) pour 1h30 maximum.

Une attestation est délivrée en fin d'année, pour la déclaration d'impôts.

## LE CENTRE DE LOISIRS ET MINI-CAMP JUILLET 1998 - UFCV DU LOIRET

Maximilien GAY, Jean-Baptiste GUESNARD, Dimitri VAUTIER, Julien TOMCZYK et Jonathan SÉJOURNÉ ont séjourné au terrain de camping\*\* "Les Huttes" à ST DENIS D'OLERON du 6 au 17 juillet avec 7 jeunes de GIDY et d'autres d'INGRÉ, de LIGNY, de MÉNESTREAU, d'OLIVET, d'ORMES et de POILLY,

soit au total une soixantaine de jeunes de 10 à 16 ans sérieusement encadrés sous la coupe de l'U.F.C.V. du Loiret. Planche à voile, body-board, speed-sail, kayak-surf, catamaran : de nombreuses activités, toutes plus en vogue (ou en vague ?) mais aussi avec l'aide des animateurs : installer le camp, participer à la confection des repas aux tâches ménagères font partie de cette expérience... Veillées, jeux, balades, visites et l'actualité de la Coupe du Monde de Football amena les jeunes à organiser de joyeuses veillées autour des matchs avec la complicité du terrain de camping qui prêta un téléviseur...

Alors que Louise et Raphaël (ASSELIN DE BEAUVILLE), Antoine et Emilien (CROSNIER), Marine (MELEARD) et Tiphaine et Lucie (LAURELUT) firent eux seulement quelques kilomètres pour se rendre à GIDY participer au Centre de Loisirs où aussi un événement d'activités était proposé.

### LES VACANCES SCOLAIRES :

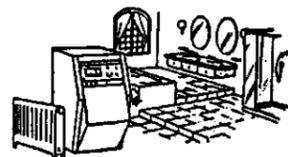
Année 1999 : du 05 février\* au 21 février  
du 03 avril au 18 avril  
du 30 juin au 5 septembre  
du 30 octobre\* au 7 novembre  
du 18 décembre\* au 3 janvier 2000

\* après la classe

## Chauffage ■ Sanitaire

Serge TROTTIER

43, rue de Paris  
45520 CHEVILLY  
☎ 02 38 80 10 27



## L'ESPACE PLAISANCE

MATÉRIELS PARCS ET JARDINS

Micro-tracteurs - Tronçonneuses - Tondeuses - Motoculteurs



Débroussailluses, taille-haies, pompes, broyeurs, souffleurs, nettoyeurs HP, groupes électrogènes, remorques

ENTRETIEN - DÉPANNAGE - PIÈCES DÉTACHÉES - Toutes marques

38, av. du Capit Jean - 45800 ST-JEAN-DE-BRAYE ☎ 02 38 86 46 43



## Collège André CHÈNE

### "Les Jacobins"

Cette rentrée 1998, le collège André Chêne "Les Jacobins" a vu ses prévisions d'effectifs diminuer. Seulement 550 élèves (dont 34 de Cercottes) au lieu des 590 initialement prévus. Le collège a également accueilli un nouveau principal, Madame MEINIER, qui arrive de Bracieux.

De par leur présence constante, tout au long de la journée, du matin 8 h au soir 16 h 30, les jeunes de Cercottes ont la possibilité de bénéficier de tout ce qui est mis en place pour animer la vie scolaire, tout ce qui se passe en dehors des cours assurés par les professeurs.

Lors des permanences, ou heures d'étude, ils peuvent faire leurs devoirs et apprendre leurs leçons, dans la salle de permanence surveillée par les surveillants. Ils peuvent aller au CDI consulter la documentation sur papier, sur CDROM, voire accéder à INTERNET pour faire des travaux de recherche. Ils peuvent également lire une BD, une revue, emprunter un livre. Ils peuvent bénéficier de l'aide aux devoirs animée par les trois aides-éducateurs.

Pendant le temps de restauration, ils sont accueillis dans une salle claire, et les repas fort variés sont en général fort appréciés. De temps à autre, une animation vient apporter un rythme différent.

Halloween fut une réussite (voir photo). Bientôt une animation d'automne fera découvrir les fruits et légumes de la saison. Et d'autres animations sur des repas à thèmes sont prévues tout au long de l'année.

Après le repas, les élèves peuvent participer à de nombreuses activités animées par des professeurs ou des aides-éducateurs : la chorale, le club journal, le club danse, le club théâtre, le club jeux et stratégies, le club calligraphie, le club UNESCO, le club foot.

D'autres peuvent se mettre en place à la demande des élèves s'il est possible qu'un adulte les aide à gérer l'activité du club. De même un adulte peut proposer une activité à des jeunes.

Dans le cadre des activités pédagogiques, les enseignants mettent en place de nombreux projets afin de donner du sens à la présence des élèves, et au travail quotidien d'écri-



ture, de relecture et d'apprentissage des notions.

En 6e, c'est l'année d'accueil et de découverte du collège.

En 5e, les élèves découvrent les parcours diversifiés. Plusieurs thèmes sont proposés aux élèves, et ils choisissent. Cette année, ils pouvaient participer à un parcours sportif, la boîte éducative, avec Patrick Charpentier comme animateur ; à la connaissance des civilisations anciennes ; à un atelier d'écriture et découvrir le plaisir de noircir la feuille blanche avec ses mots et ses idées.

D'autres ont choisi de participer à un atelier découverte de la Loire sous ses différents aspects historique, artistique (l'aquarelle), technologique, dans le texte ou encore à un atelier sur le thème du grain au pain qui amènera les jeunes à visiter le musée de l'agriculture à Chartres, le moulin d'Artenay, à goûter différentes sortes de pain.

En 4e, le thème du voyage avec une découverte de la Provence à travers la littérature jeunesse, la correspondance avec une classe d'un lycée de Provence et peut-être une découverte de la région...

En 3e, c'est l'année du brevet, du projet d'orientation que l'on finalise.

Voici quelques-uns des événements qui se passeront au collège pendant cette année scolaire.

Oui, au collège André Chêne, il se passe toujours quelque chose avec pour objectif principal de permettre à l'élève de se sentir bien pour être dans une situation favorable d'écoute et de travail et d'avancer ainsi vers sa réussite.



## Serrurerie - Métallerie

MENUISERIE ALU

Micro-tracteurs - Tronçonneuses - Tondeuses - Motoculteurs



Michel SENECLAUZE

518, rue des Chatelliers - «LES CHAPELLES»  
45520 CHEVILLY

☎ 02 38 80 13 75 - Fax 02 38 74 14 05



MUTUELLES  
REGIONALES  
D'ASSURANCES

ASSURANCES

Michel LEPETIT

4, Grande rue - 45410 ARTENAY

Tél. 02 38 80 00 33



## LOTISSEMENT DE LA GIBELOTTERIE

4 ha 12 a 30 ca. Le lotissement de la Gibelotterie a été autorisé par arrêté préfectoral en date du 27 avril 1978 et a été réalisé par la Société EXPANSION IMMOBILIÈRE DE CHAMPAGNE. Il comprend 49 lots, un espace vert central de 3 281 m<sup>2</sup> et des équipements communs (voirie : 3 054 m<sup>2</sup> et parkings : 515 m<sup>2</sup>).

Une enquête publique se déroulera en 1999 pour la reprise dans le domaine public des équipements communs et de l'espace vert central.

## URBANISME

### URBANISME AUTORISÉ EN 1998

#### PERMIS DE CONSTRUIRE

LOUVET J.-M. - Lot 54 - 58, route de Gidy, Habitation  
CATAO I. - Lot 09 - 92, route de Gidy, Habitation  
Transports TENDRON - Rte Nle, Bâtiment industriel + Bureaux  
TOUCHARD F. - Lot 18 - 68, route de Gidy, Habitation  
HUSSON C. - 70, route Nationale, Combles  
WEINUM-LAMBOUL - Lot 15 - 78, rte de Gidy, Habitation  
MONESTIER J.-M. - 20, route Nationale, Garage  
SAVOURÉ -LEJEUNE J. - Lot 1 - 106, rte de Gidy, Habitation  
AMORIM A. - Lot 14 - 172, rue du Buisson Noir, Habitation

#### DECLARATION DE TRAVAUX

MONESTIER J.-M. - 20, rte Nationale - Clôture  
GUESNARD Patrick - 23, rue du Buisson Noir - Clôture  
THAUVIN Hubert - 7, rue Henri Lejeune - Clôture  
DUPAYRAT S. - 296, route de la Chaise - Modif ouverture  
RIVIERRE G. - Rte de la Chaise - Vélux sur toiture garage  
DAMBRE C. - 88, rue du Buisson Noir - Appentis  
GRIFO B. - 6, rue Henri Lejeune - Clôture  
GOUESBET - 48, rue de la Gibelotterie - Annexe isolée  
SICURANI F. - 88, route de Gidy - Clôture  
TOURNEUX A. - 77, route Nationale - Extension habitation  
S.N.C.F. Gare - Rue du Chêne Brûlé - Clôture  
SAVOURÉ-LEJEUNE Ph. - Lots 1 à 8 et 16 - Clôtures  
ZANANIRI F. - 88, route Nationale - Clôture  
LOUVET J.M. - 58, route de Gidy - Clôture  
ROTA Ph. - 336, rue du Chêne Brûlé - Clôture  
CATAO I. - 90, route de Gidy - Appentis + Clôture  
GONCALVES - 92, route Nationale - Extension habitation  
JULIEN - 98, route Nationale - Extension habitation

## ELECTRICITE GENERALE ALARME

### Robert BONSERGENT

Interphones - Chauffage électrique  
Antennes - Automatismes de portails  
Gestion technique de bâtiments

11, place de la Mairie  
45140 INGRE  
Tél. 02 38 72 53 12  
Fax 02 38 88 58 85

## AMÉNAGEMENT DES ZONES NA du P.O.S. QUARTIER EST - "LE CHÊNE BRÛLÉ"

Une réunion publique a été organisée le mercredi 4 novembre 1998 à 20 h dans la salle polyvalente avec les aménageurs FONCIER CONSEIL et BÂTIR CENTRE ainsi que le Cabinet VERDIER Géomètre expert.

Le classement des 40 hectares en zone à urbaniser a été réalisé lors de la révision du Plan d'Occupation des Sols qui a débuté en 1991 et qui s'est terminée par deux enquêtes publiques en juin et octobre-novembre 1994.

En 1991, l'exploitant des terres et propriétaire du corps de ferme du Chêne Brûlé, M. Etienne COGNET, cesse son activité et le corps de ferme est vendu. De plus un arrêté de lotir était accordé, déposé par les Consorts CHAVANNES pour la construction de 4 terrains à bâtir "rue du Chêne Brûlé".

Il convient de rappeler que les Consorts CHAVANNES (ancien propriétaire des terrains formant le lotissement de la Gibelotterie et de l'ancien corps de ferme) ont signé en 1998 une promesse avec lesdits aménageurs.

## RÉVISION DU SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT URBAIN (suite)

Extrait de la délibération du Syndicat mixte du 9 juillet 1998 :

"Vu le S.D.A.U. approuvé par M. le Préfet le 29 mars 1974 prévoyant les déviations de la RN20 de CERCOTTES et CHEVILLY.

Vu les P.O.S. de CERCOTTES et CHEVILLY faisant figurer ces hypothétiques déviations respectivement sous la forme d'un emplacement réservé et d'une zone non-aédificandi ;

Vu les différentes hypothèses de tracés de déviations présentées par les Services de l'Équipement au Groupe Géographique Nord-Ouest de la révision le 14 avril 1998 et aux Conseillers Municipaux de CERCOTTES et CHEVILLY le 29 avril 1998...

AUTORISE le Président à solliciter M. le préfet pour rechercher une solution de déviation longeant l'A10 ou une autre solution moins contraignante pour l'Urbanisme de ces communes.

Autorise M. le Président à solliciter M. le Préfet concernant le devenir de l'Aérottrain..."

## CONTRAT DE PAYS (suite)

Voir le feuillet joint au bulletin 1999

Vivez vos passions  
avec le Crédit agricole

Crédit agricole de Saran  
182, rue du Bourg  
45770 SARAN  
Tél. 02 38 73 24 51  
Fax 02 38 74 03 71

Crédit agricole Fleury Bannier  
336, Fg Bannier  
45409 Fleury-les-Aubrais Cedex  
Tél. 02 38 73 93 93  
Fax 02 38 74 04 19



## ASSOCIATION DES JEUNES CERCOTTOIS

Cette association enregistrée en Préfecture d'ORLEANS le 30 juin 1977 (publié au Journal officiel le 17/07/1977) a été mise en sommeil en 1983 puis a repris ses activités de 1987 à 1990.

L'Assemblée Générale s'est tenue à la Classe Verte le 4 Septembre 1998. Ont été Elus Membres du Bureau :

B. BARRAULT, Présidente - Tél. 02 38 75 37 46  
M.O. MILLET, Vice-Présidente  
P. CROSNIER, Trésorière - E. BOUCHER, Secrétaire



Après un premier essai en 1997, un deuxième groupe "d'art floral" s'est constitué en 1998 et des activités pour les plus jeunes,

encadrés par les bénévoles de l'Association, ont été proposées les samedis 12 et 19 décembre.

L'Association compte 24 adhérents Adultes et 18 enfants de 9 à 13 ans ont participé à ces journées sur le thème de Noël.

"Mme TOURNE anime le cours du soir"

## L'ASSOCIATION SPORTIVE MUNICIPALE SECTION TENNIS

Les membres du bureau de l'A.S.M., après deux assemblées Générales les 13 et 27 novembre décidèrent de dissoudre cette association.

## L'ASSOCIATION SPORTIVE MUNICIPALE SECTION FOOT

Association affiliée à la Fédération Française de Football depuis mai 1989

### LES MEMBRES DU BUREAU :

Président d'Honneur : Philippe SAVOURÉ-LEJEUNE  
Président : J.L. CONNIN - Tél. 02 38 75 41 14  
Secrétaire et Trésorier : Angélo MIREUX

## AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Président : Michel THENAULT Secrétaire : Karelle EMCHÉ  
Trésorier : Gilles FANON - Trésorier Adjoint : Pascal Gouais.

## COMITE DES FETES

Président : M. THENAULT - Vice-Président : Ch. DALIBARD  
Secrétaire : M. LATOUCHE - Trésorière : M. DALIBARD  
Trésorière Adjointe : M. COME

## ENTENTE SPORTIVE CERCOTTOISE

L'Entente Sportive Cercottoise a son siège à l'Ecole Primaire Pour l'année scolaire 1997/1998, les Enseignants ne sou-

## CALENDRIER DES FETES POUR 1999

07 janvier	Cérémonie des Vœux
10 janvier	Loto des Ecoles
31 janvier	Repas des Anciens
07 février	Concours de Belote - Comité des Fêtes
07 mars	Marche - Comité des Fêtes
20 mars	Concours de Belote - Comité des Fêtes
24 avril	Concours de Belote - Comité des Fêtes
25 avril	Fête des Fleurs - Commune
08 mai	Armistice 1945

haitant pas continuer ses activités pendant le temps scolaire.

Cette association est affiliée à l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (U.S.E.P.) et comprend entre autres le Directeur de l'Ecole, Membre de droit : Mme Ariane LAVAIRE et deux élèves dont un désigné par les Enseignants.

Le 14 décembre, cette association assurait son Assemblée Générale et décidait de refaire participer les élèves du Primaire à ces activités sportives.

**Sont Elus :** Mme G. DENIS, Institutrice Présidente  
Mme J. BAILLON, Secrétaire - Mme M. TILLIER, Trésorière

## CLUB "CERCOTTES DETENTE"

Vous pouvez venir vous détendre tous les mardis de 18 h 30 à 19 h 30 à la Salle Polyvalente.

Dans une ambiance très sympathique, Michèle, la monitrice, vous mettra en forme et vous donnera du tonus pour la semaine.

Les personnes intéressées sont cordialement invitées.  
Présidente : Mme Nelly THENAULT (02 38 75 40 00)  
Secrétaire : Mme Chantal FANON

## AMICALE DES HOSPITALIERS

Cette association a pour but de contribuer par des moyens appropriés à la création et au développement d'activités et d'œuvres sociales en faveur du personnel hospitalier et assimilés ainsi que promouvoir, gérer et animer lesdites activités et œuvres sociales. Son siège social est situé au 12 route Nationale à CERCOTTES.

## US CAR CENTRE

Cette association regroupe des personnes possédant ou aimant l'automobile américaine. Son siège social est situé au 2 rue Henri Lejeune

### Les Membres du Bureau :

Président : E. BOYER - Vice-président : T. BUNET  
Trésorier : D. GERLES - Secrétaire : F. LE MOALIGOU  
Site internet = [www.ifrance.com/uscc](http://www.ifrance.com/uscc)

## TARIFS DE LA SALLE POLYVALENTE

La salle est située rue de l'église et a une capacité de 100 personnes.

**Les tarifs :** Pour les Cercottois : 750 F.  
Pour les hors commune : 1 800 F.  
Pour les Ass. Cercottoises : Gratuit

Le chèque de location ainsi que le chèque de caution d'un montant de 1500 francs, à l'ordre du Trésor Public, sont à déposer en Mairie deux mois avant l'occupation de la Salle.

Ces tarifs sont valables pour une journée, soit de 8 h 00 à 8 h 00. Le ménage n'est pas compris.

## BALAYAGE DES CANIVEAUX EN 1999

Mercredi 10 mars - 2 juin - 8 septembre et 1<sup>er</sup> décembre.

30 mai	Méchoui - Sapeurs Pompiers
13 juin	Elections Européennes
26-27 juin	Feu et Fête de la Saint Jean - Commune
13 juillet	Feu d'artifice - Bal populaire
14 juillet	Fête Nationale
05 septembre	Concours de Boules - Sapeurs Pompiers
19 septembre	Marche Comité des Fêtes
11 novembre	Armistice 1918
21 novembre	Concours de Belote - Comité des Fêtes
04 au 05 décembre	Sainte Barbe - Sapeurs Pompiers
16 décembre	Arbre de Noël des Ecoles - Commune

## GARAGE PERRAULT

Mécanique ■ Tolerie ■ Peinture  
Location de véhicules  
Dépannage - Remorquage

AGENT



JOUR et NUIT  
Agréé autoroute

RÉPARATIONS ET ENTRETIEN TOUTES MARQUES

76, rue de Paris - 45520 CHEVILLY  
☎ 02 38 80 10 08 - Fax 02 38 80 11 06

## F.O.E.

105 RN 20 - 45520 CERCOTTES

MACHINES OCCASION  
NEUVES ACIER BOIS ALU PVC

COMPRESSEURS ET PERCEUSES  
EN PROMOTION

Tél. : 02 38 75 45 49 - Fax : 02 38 75 45 71

MAÇONNERIE - CARRELAGE  
ISOLATION - PLACÔPLATRE



JACQUES SALVANY

303, CHEVAUX  
45410 SOUGY

02 38 75 83 08



EUROVIA  
CENTRE LOIRE

réunit depuis 1997  
Cochery Bourdin Chaussé et Viafrance  
vous offre l'expérience et le savoir-faire  
du deuxième Groupe routier européen.

Agence du Loiret :

PA Orléans Sologne  
340, rue des Bruyères - 45075 Orléans Cedex 2  
Tél. 02 38 63 25 56 - Fax 02 38 76 27 19  
[http ://www.eurovia.com](http://www.eurovia.com)

LA ROUTE  
A TROUVÉ  
SA MARQUE

ELECTRICITE GENERALE

Roger CHARREYRE



7, Route Nationale 20  
CERCOTTES

☎ 02 38 75 41 33



A.D.A.

Terrassement Démolitions  
Fosses toutes eaux - Chemins d'accès  
Branchement tout à l'égoût - EDF - PTT  
Nivellement terrain - maçonnerie  
Terrassement en tous genres

154, rue Gaillardise - 45520 GIDY  
Tél. 02 38 75 36 84 - Fax 02 38 75 46 29

COUVERTURE - ZINGUERIE  
ISOLATION - RAMONAGE

Neuf et Rénovation

SOUBIEUX et Fils

26, rue d'Orléans  
ARTENAY  
Tél et Fax 02 38 80 00 67

SEIT

SOCIÉTÉ HYDRAULIQUE INDUSTRIELLE  
ET TÉLÉCOMMANDES

SIEGE SOCIAL :  
1020, rue des Bordes - SARAN - B.P. 108  
45404 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX  
Tél. 02 38 52 22 00 - Télécopie 02 38 52 22 10

possibilité de faire poser moteur et boîte dans nos ateliers.  
Les accessoires :  
La vente de 4X4 accidentés "Pour remontage"  
Vente VN VO "Parc Occasion"  
Achat de tous 4X4 accidentés, gagés ou en état.  
Ouvert du lundi matin 8 h au samedi 18 h  
Tél. 02 38 75 44 44  
Fax 02 38 75 44 42

L'entretien et réparation :  
"plus de 150 4X4, pour la pièce en stock"

R.C. 4X4 vous propose  
La pièce détachée OCCASION



02.38.75.44.44

R.C. 4X4  
Votre spécialiste  
RN 20 - 45520 CERCOTTES

Nous tenons à remercier particulièrement les industriels, artisans et commerçants  
qui, par leur contribution publicitaire, ont permis la réalisation de cette Brochure d'Information.